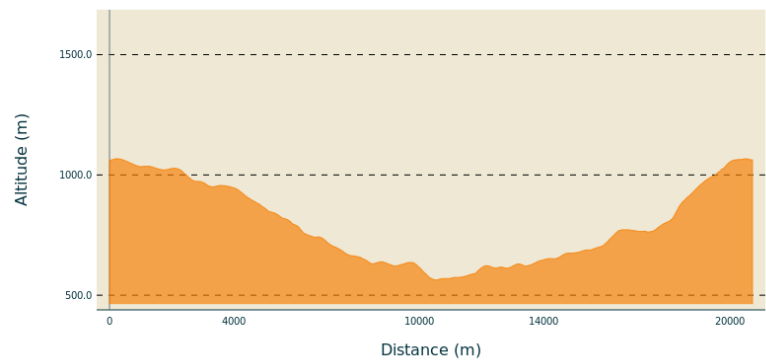


Circuit du Col de la Fay - VTT FFC N°20 Noir

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 563 m Altitude max 1068 m

Infos pratiques

Pratique : VTT
Durée : 2 h 30
Longueur : 20.7 km
Dénivelé positif : 586 m
Difficulté : Très difficile
Type : Boucle
Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade
Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Mairie, Saint-Genest-Lachamp

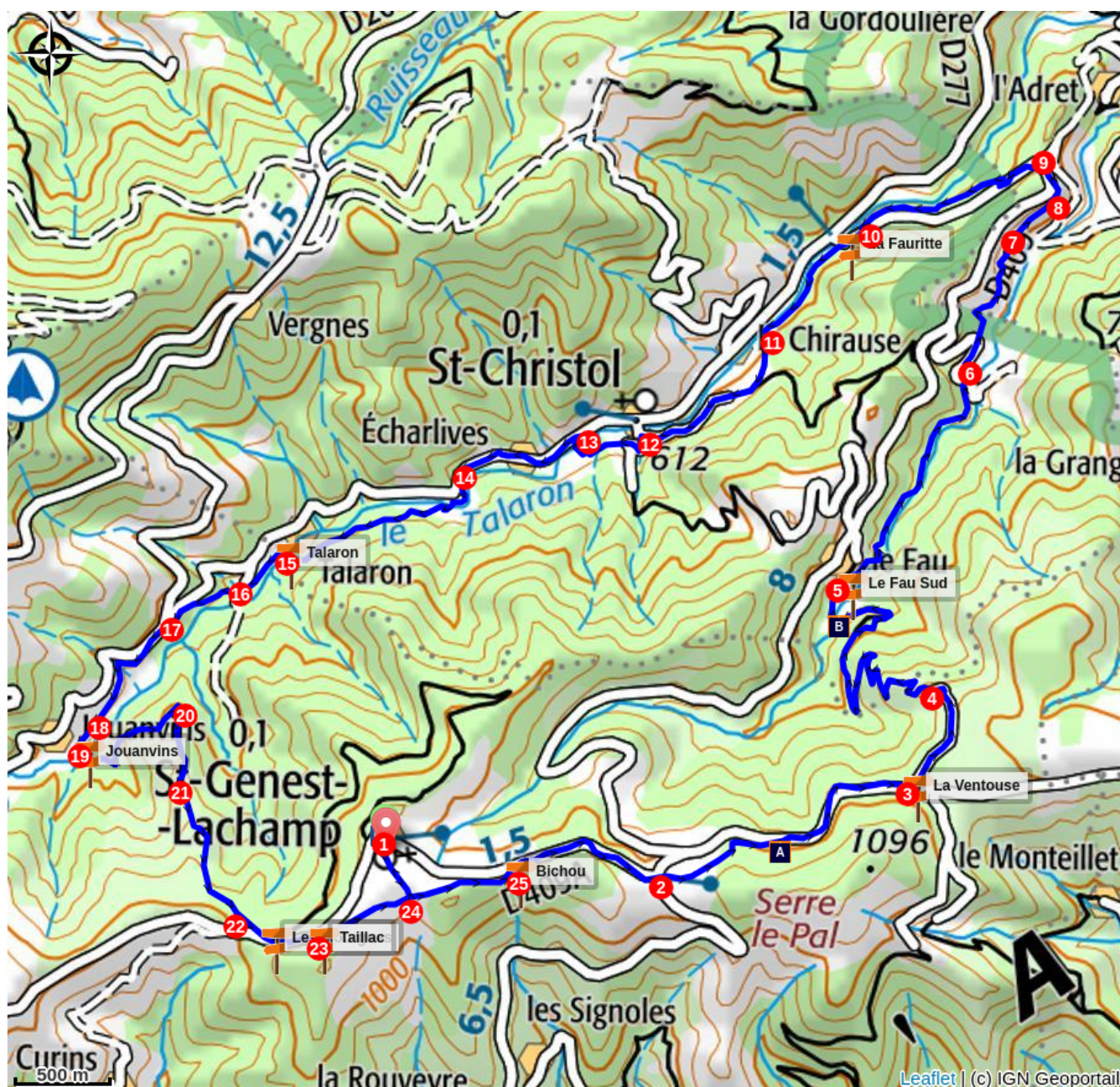
Arrivée : Mairie, Saint-Genest-Lachamp

Balisage : 🚲 VTT Circuit local

Communes : 1. SAINT-GENEST-LACHAMP 2. SAINT-CHRISTOL 3. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL

Suivre le balisage VTT FFC 🚲 N°20 Noir.

1. 0 km : Du parking prendre à droite la D 409.
2. 1 km 8 : Au *col de la Faye*, prendre le chemin après le portail, direction *Gluiras*. Puis ensuite la route à droite.
3. 3 km 51 : Au carrefour des routes aller à gauche direction *St-Christol*.
4. Dans un virage à gauche prendre la piste descendant à droite.
5. 6 km 82 : Prendre le sentier à droite et passer sous les maisons *Le Fau*.
6. 8 km 32 : A Mirabel, traverser la route, prendre la piste en face et après le virage prendre à gauche un sentier qui monte. Passer sous la maison et rejoindre un autre sentier.
7. 9 km 32 : Prendre à gauche et monter la petite route.
8. 9 km 62 : Prendre à droite sur la D 409.
9. 9 km 92 : Dans le virage à gauche, descendre sous le transformateur.
10. 11 km 32 : Reprendre la D 409 à droite, puis la piste à gauche avant le pont.
11. 11 km 89 : A la fourche poursuivre sur la piste à gauche.
12. 13 km 21 : Dans St-Christol, monter la route à gauche en direction de l'église, puis passer sous le cimetière.
13. 14 km 32 : Prendre à gauche la D 277.
14. 15 km 20 : Quitter la route et descendre à gauche, puis passer le pont et monter par le chemin longeant la rivière.
15. 16 km 41 : Dans le hameau de *Guillon*, passer le pont, tourner à gauche direction *Dornas*.
16. 16 km 78 : Monter à droite par le sentier.
17. 17km 26 : Sur la D277, prendre à gauche, puis encore à gauche, direction *Les Ducs*.
18. Passer *Théron* et continuer sur la piste.
19. 18 km 53 : Prendre à gauche en direction de *St-Genest*, passer le pont puis remonter par la piste.
20. 20 km28 : A la fourche monter la piste à droite.
21. A l'intersection des pistes monter tout droit.
22. 21 km31 : Au croisement des pistes, prendre tout droit, puis à la route monter à gauche.
23. Monter à droite direction *St-Christol*.
24. Aller tout droit direction *St Christol*.
25. 22 km : Prendre à gauche la D409 et rejoindre *St-Genest-Lachamp*.



! Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la direction de Saint-Michel d'Aurance, puis Saint-Barthélemy-le-Meil par la D264. Au hameau de Burianne, suivre la D277 direction Saint-Christol. Bien avant Saint-Christol, prendre la direction Saint-Genest-Lachamp par la D409. Au Col de la Faye, aller à droite par la D409a direction Saint Genest-Lachamp

Parking conseillé

Parking à proximité de la mairie, Saint-Genest-Lachamp



Recommandé pour le VAE

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.